

## Lettre aux parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de leur enseignement, il est proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup> de suivre un stage en entreprise

**5 jours obligatoires :  
Du lundi 16 au vendredi 20 décembre 2019.**

### La principale

#### Secrétariat élèves

Référence

Dossier suivi par

Manon Garnero

Téléphone

04 42 27 73 89

Fax

04 42 26 11 41

Mél.

ce.0131712r

@ac-aix-marseille.fr

#### Adresse

Chemin de la Cible

BP 70020

13181 Aix en Provence

cedex 5

### Les objectifs sont les suivants :

- Découverte du monde du travail
- Observation et étude d'une entreprise dans son environnement
- Etablir un rapport de stage documenté, soutenir ce rapport à l'oral.

Le lieu de stage est recherché par l'élève et validé par le Chef d'établissement.

Au cours du stage d'observation, l'élève peut se voir confier de petits travaux sans toutefois en avoir la responsabilité. Il s'agit d'une découverte et non d'un stage professionnel.

Les élèves restent sous statut scolaire et sont assurés par l'établissement.

Le rapport de stage, effectué par l'élève, est évalué par ses professeurs.

Ce rapport de stage peut faire l'objet d'un compte rendu oral dans le cadre du parcours Avenir : 5 minutes d'exposé de l'élève suivi d'un entretien de 10 minutes avec un jury composé de 2 enseignants. Cet oral peut être choisi par l'élève pour l'épreuve orale du Brevet.

Sachant qu'il est souvent long et difficile de trouver des lieux de stage, nous demandons aux parents de bien vouloir nous aider en nous communiquant les références de professionnels susceptibles d'accueillir un ou deux stagiaires. Au nom des élèves, nous vous remercions de votre coopération.

La recherche de l'entreprise s'effectuera dès maintenant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La direction